FLN : OUVERTURE DU CONSEIL NATIONAL AUJOURD'HUI

Quelles prérogatives pour Belkhadem ?

Le Front de libération nationale (FLN) réunit, à partir d'aujourd'hui lundi et pour trois jours, son conseil national préparatoire au neuvième congrès du parti.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Un rendez-vous précédé par une réunion de l'instance exécutive du parti tenue hier dimanche à l'hôtel le Mouflon d'or de Ben Aknoun. Une instance exécutive qui fait également office de commission nationale de préparation du congrès. C'est donc tout naturellement que cette session a été consacrée à la présentation des rapports des sous-commissions chargées de préparer les textes du prochain congrès (statuts, politique générale, etc.). Hier, et contrairement à ses habitudes, le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, s'est contenté, pour toute déclaration publique, de sa seule allocution d'ouverture. Pour le reste «il faut attendre la conférence de presse à la fin des travaux du conseil national», c'est-à-dire mercredi ou jeudi.

Il faut dire que, cette fois-ci, le sujet est sensible, et Belkhadem ne peut s'engager sur quoi que ce soit sans en référer à l'autorité suprême du parti, son président. Un poste que détient Bouteflika depuis le dernier congrès de février 2005. Et l'homme, en vertu des dispositions statutaires du parti, de son influence et de son poids est le seul habilité à convoquer le congrès du FLN, à lui fixer une date et à en «remodeler» les structures. Et pour le moment, Bouteflika n'a donné son feu vert que sur la question de la réhabilitation des anciennes structures que sont le bureau politique et le comité central et la suppression, en revanche, de l'actuel conseil national et du fameux «groupe des sept» faisant office d'exécutif du FLN. Abdelaziz Belkhadem, qui est certain d'être reconduit au poste de SG, verra-t-il cependant ses prérogatives élargies ?

Il faut préciser, en effet, qu'actuellement il n'est, statutairement, que SG de la seule «instance exécutive» alors que tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains du président.

Le même Belkhadem réussira-t-il, par ailleurs, à faire passer sa proposition relative à la tenue du congrès le 19 mars 2010 ? A en croire des sources crédibles, il aurait déjà exprimé de sérieuses réserves à ce sujet...

K. A.

Photo : Samir Sid

L'HYDRAULIQUE AU SECOURS DE L'AGRICULTURE

De l'eau usée traitée gratuitement pour les fellahs

En dépit d'une mobilisation de plus de 65 % des réserves nationales en faveur de l'agriculture, le secteur reste déficitaire. Celui de l'hydraulique vient à son secours en mettant à la disposition des fellahs de l'eau usée traitée. Si le ministre de l'Hydraulique assure que la qualité de l'eau est bonne, rien, cependant, ne garantit que les agriculteurs n'utilisent pas cette eau pour les cultures maraîchères, mettant ainsi en péril la santé des consommateurs.

De notre envoyée spéciale à Tlemcen, Nawal Imès

En donnant le coup d'envoi, hier, à partir de Tlemcen, à l'opération d'approvisionnement d'un périmètre agricole, le ministre de l'Hydraulique s'est voulu rassurant quant à la qualité de l'eau. Il l'est cependant moins lorsqu'il s'agit d'évoquer le contrôle des agriculteurs.

A la question de savoir qui empêchera les fellahs d'utiliser l'eau épurée pour des cultures maraîchères, Sellal s'est contenté de répondre que la qualité de l'eau était contrôlée par les services de l'ONA et que les agriculteurs bénéficiaires devaient se conformer à un cahier des charges.

Dans les faits, aucun mécanisme de contrôle n'est effectué et les fellahs peuvent en profiter pour irriguer la pastèque, ou les légumes alors que seule l'arboriculture est éligible à l'irrigation par les eaux usées épurées.

Dans un premier temps, cette eau sera donnée gracieusement aux fellahs, même si son coût de revient est estimé entre 14 et 18 DA le mètre cube.

Ce dernier est entièrement supporté par l'Etat, mais certainement pas pour longtemps, puisque le ministre des Ressources en eau avait, dans le passé, estimé qu'il viendra un temps où les agriculteurs devront payer cette eau.

Actuellement, les périmètres irrigués par les eaux usées sont estimés à 2 300 hectares. L'objectif étant d'atteindre, à l'horizon 2014, un volume de 100 000 mètres cubes. Un objectif que le ministère compte atteindre grâce à la remise en service des stations d'épuration.

En 1999, elles étaient au nombre de 28 contre 102 actuellement. Le volume d'eaux usées rejetées à l'échelle nationale est estimé actuellement à près de 750 millions de mètres cubes par an et devrait dépasser 1,5 milliard de mètre cubes à l'horizon 2020.

N. I.

COCKERIE D'ARCELORMITTAL EL-HADJAR

Protestation des travailleurs contre le retard de la réhabilitation

Les travailleurs du complexe ArcelorMittal El-Hadjar ont organisé, mercredi, une marche de protestation contre les tergiversations de la direction, relatives à la non-publication du rapport d'expertise établi depuis un certain temps déjà par les experts russes et bosniaques sur la situation de la cockerie de cette unité du géant mondial de la sidérurgie.

Les travailleurs réclament une solution rapide à la situation de cette cockerie. Employant plus de 300 travailleurs, elle a été mise en veilleuse depuis plus de trois mois, en raison de graves problèmes techniques et environnementaux, dont le risque d'une explosion pouvant faire de grands dégâts matériels et surtout humains.

Cet arrêt est intervenu à la demande du wali de Annaba, soucieux de la sécurité et des travailleurs du complexe et des citoyens des agglomérations limitrophes de celui-ci. Il fait suite aux conclusions d'une commission d'inspection instituée par le chef de l'exécutif de la wilaya d'Annaba. L'arrêt de la cockerie dont la matière première est indispensable au fonctionnement du haut fourneau, donc essentiel aux activités de fabrication de l'acier, pourrait, de ce fait, ralentir voire paralyser le complexe.

Selon un communiqué parvenu en fin d'après-midi au bureau du *Soir d'Algérie,* signé par la direction générale et le partenaire social, une réunion urgente a été tenue au sein du complexe pour débattre de ce problème et à l'issue de laquelle «la direction générale a renouvelé son intention favorable à la réhabilitation de la cockerie».

Les deux parties se sont accordées sur une période de trois semaines à l'effet de compléter le dossier, pour, notamment, déterminer le coût global de cette réhabilitation, indique-t-on.

En outre, des démarches seront entreprises pour la mobilisation des fonds nécessaires à cela, provenant aussi bien du groupe ArcelorMittal que des pouvoirs publics algériens.

Il est également question, dans ce document, d'un plan de formation en faveur des travailleurs de l'unité dans le but d'améliorer leurs niveaux pour l'acquisition de nouveaux métiers. Ces actions ne seront, toutefois, mises en œuvre qu'après la prise d'engagement de la réhabilitation de la cockerie par la direction générale, souligne-t-on. Les deux parties ont fixé la date du 10 janvier 2010 pour une réunion conjointe pour l'évaluation de tout ce qui a été convenu lors de cette première rencontre.

A. Bouacha

TIZI-OUZOU

Un 5e décès dû à la grippe A/H1N1

Après la triste nouvelle du décès d'un nourrisson de 19 mois, dans la nuit de jeudi dernier, suivi de ceux de la jeune parturiente et ses deux jumeaux, le lendemain, au CHU-Nedir, une cinquième victime de la grippe A/H1N1 a été enregistrée, samedi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon une source médicale, ce cinquième décès, en seulement trois jours, est survenu à l'hôpital d'Azazga. Il s'agit, selon la même source, d'un jeune homme âgé de 29 ans.

A. M.

ILS RÉCLAMENT LE VERSEMENT DE LEURS SALAIRES

Les travailleurs de la GCA en grève à partir du 29 décembre

Les travailleurs de la Générale des concessions agricoles ont déposé, hier, un préavis de grève auprès de l'Inspection du travail. Cette grève illimitée débutera le 29 décembre, indique un document de la section syndicale de la GCA, adressé, hier, à notre rédaction.

A travers ce mouvement de contestation, les travailleurs de cette structure exigent l'application de la plate-forme de revendication adressée le 16 décembre dernier au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le versement des salaires — impayés depuis le début de l'année en cours — de plus de 400 travailleurs figure parmi les principaux points de cette plate-forme.

T. H.